

## Communiqué de presse SNES-FSU

## **Encore et encore...**

Mardi 4 février s'est tenu le Comité technique départemental de la Haute-Saône pour le second degré. Cette instance a

pour but de préparer la répartition des moyens horaires dans les collèges.

Malheureusement, les gouvernements se succèdent et les collèges de Haute-Saône vont encore payer cher la rationalisation des moyens. En effet, 135 élèves de moins sur le département vont entraîner la suppression de 150 heures soit l'équivalent de 8 postes d'enseignants certifiés supprimés.

M. le Dasen a tenté de nous expliquer que cette répartition se faisait dans l'équité. Le SNES-FSU n'a pas la même analyse et n'y voit qu'une simple gestion de la pénurie de moyens qui se succèdent d'année en année. Les 2500 postes annoncés à l'échelle nationale sont loin de couvrir les besoins et de palier aux suppressions massives effectuées depuis 2007.

Quelle équité lorsqu'on prévoit 21 élèves de moins au collège de Romé de Lisle à Gray par rapport à la rentrée 2014 et que 80 heures sont supprimées soit environ 1/6 de ces moyens? A Melisey, l'effectif est stable pour autant 48 heures sont supprimées ou au collège Rostand de Luxeuil, c'est 46 heures de moins pour un effectif en baisse de 3 élèves.

Dans les collèges où les effectifs augmentent, la situation ne s'améliore qu'à la marge. Comme l'année dernière, M. le Dasen se contente de botter en touche dès que nous soulevons les cas problématiques. Aucun ajustement n'a été fait lors de cette instance.

Encore et encore, on nous explique qu'il faut faire mieux avec moins, que les effectifs à 28-29 par classe ne sont pas un problème. Les gouvernements passent et le discours reste le même... Aussi, les représentants de la FSU ont voté contre cette répartition, les autres organisations (SE-UNSA et SGEN-CFDT) syndicales se sont abstenues.

Pour la FSU, Cyril Couturier couturiercyril@orange.fr 03.84.92.67.33 06.87.66.94.65 ou 07.86.01.35.59